



**Procès - verbal de la séance
du Conseil municipal du 06 mars 2026**

Présents : Martine Souzy, Alexandra Doussaud, Evelyne Boyer, Steven Besson, Pauline Plaze, Isabelle Rosier, Olivier Savignac, Sylvia Tallet, Stéphane Veysseix, Isabelle Vialle.

Absents : Rémy Espalieu, Jean-Jacques Sans, Frédéric Cournil.

Procuration : Rémy Espalieu à Alexandra Doussaud

Convocation du 28 février 2026

Secrétaire de séance : Alexandra DOUSSAUD

Après avoir désigné une secrétaire de séance, les élus ont approuvé le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 03 février 2026.

Votes des comptes de gestion

Evelyne BOYER présente les comptes de l'année 2025.

Budget principal

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	545 305,00	803 147,00	1 348 452,00
Titres de recette émis (b)	307 704,30	671 813,23	979 517,53
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	307 704,30	671 813,23	979 517,53
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	545 305,00	803 147,00	1 348 452,00
Mandats émis (f)	269 401,07	603 652,45	873 053,52
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	269 401,07	603 652,45	873 053,52
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	38 303,23	68 160,78	106 464,01
(h - d) Déficit			

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal					
Investissement	-76 522,42		38 303,23		-38 219,19
Fonctionnement	252 955,95	103 073,71	68 160,78		218 043,02
TOTAL I	176 433,53	103 073,71	106 464,01		179 823,83
II - Budgets des services à caractère administratif					
30901-BACON LOTISSEMENT VIGNOLS 2					
Investissement	-22 521,84		16 504,41		-6 017,43
Fonctionnement	-796,55		1 319,76		523,21
Sous-Total	-23 318,39		17 824,17		-5 494,22
TOTAL II	-23 318,39		17 824,17		-5 494,22
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	153 115,14	103 073,71	124 288,18		174 329,61

Votants : 11 / Pour :11

Budget Lotissement

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	48 099,28	51 445,83	99 545,11
Titres de recette émis (b)	42 080,89	44 925,44	87 006,33
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	42 080,89	44 925,44	87 006,33
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	48 099,28	51 445,83	99 545,11
Mandats émis (f)	25 576,48	44 625,68	70 202,16
Annulations de mandats (g)		1 020,00	1 020,00
Dépenses nettes (h = f - g)	25 576,48	43 605,68	69 182,16
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	16 504,41	1 319,76	17 824,17
(h - d) Déficit			

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2024	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2025	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
BACOM LOTISSEMENT VIGNOLS 2					
Investissement	-22 521,84		16 504,41		-6 017,43
Fonctionnement	-796,55		1 319,76		523,21
Sous-Total	-23 318,39		17 824,17		-5 494,22
TOTAL II	-23 318,39		17 824,17		-5 494,22
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-23 318,39		17 824,17		-5 494,22

Votants : 11 / Pour :11

Vote des comptes administratifs

Budget principal

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés		149 882.24	76 522.42		76 522.42	149 882.24
Opérations de l'exercice	603 652.45	671 813.23	269 401.07	307 704.30	873 053.52	979 517.53
TOTAUX	603 652.45	821 695.47	345 923.49	307 704.30	949 575.94	1 129 399.77
Résultats de clôture		218 043.02	38 219.19			179 823.83
Restes à réaliser			91 935.27	72 902.87	91 935.27	72 902.87
Totaux cumulés	603 652.45	821 695.47	437 858.76	380 607.17	1 041 511.21	1 202 302.64
Résultats définitifs		218 043.02	57 251.59			160 791.43

Budget Lotissement II

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés	796.55		22 521.84		23 318.39	
Opérations de l'exercice	43 605.68	44 925.44	25 576.48	42 080.89	69 182.16	87 006.33
TOTAUX	44 402.23	44 925.44	48 098.32	42 080.89	92 500.55	87 006.33
Résultats de clôture		523.21	6 017.43		5 494.22	
Restes à réaliser						
Totaux cumulés	44 402.23	44 925.44	48 098.32	42 080.89	92 500.55	87 006.33
Résultats définitifs		523.21	6 017.43		5 494.22	

Votants : 10 / Pour :10

Affectation du résultat

Budget Principal

Le Conseil Municipal, après avoir entendu ce jour, le compte administratif du budget principal de l'exercice 2025,

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau) + 149 882,24 €
Résultat d'investissement antérieur reporté -76 522,42 €

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2025

Solde d'exécution de l'exercice + 38 303,23 €
Solde d'exécution cumulé - 38 219,19 €

RESTES A REALISER AU 31/12/2025

Dépenses d'investissement -91 935,27 €
Recettes d'investissement + 72 902,87 €
Solde - 19 032,40 €

DEFICIT DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2025

Rappel du solde d'exécution cumulé - 38 219,19 €
Rappel du solde des restes à réaliser - 19 032,40 €
Déficit de financement total - 57 251,59 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice + 68 160,78 €
Résultat antérieur + 149 882,24 €
Total à affecter +218 043,02 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'Investissement
(crédit du Compte 1068 sur B.P. 2026) 57 251,59 €
2) Affectation complémentaire en « Réserves »
(Crédit du compte 1068 sur B.P. 2026) 0 €
3) Reste sur excédent de Fonctionnement à reporter
au B.P. 2026 ligne 002 Report à nouveau créditeur 160 791,43 €
Total +218 043,02 €

Votants : 11 / Pour :11

Budget Lotissement

Le Conseil Municipal, après avoir entendu ce jour, le compte administratif du budget lotissement de l'exercice 2025,

Statuant sur l'affectation du résultat cumulé d'exploitation, considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement antérieur reporté (report à nouveau) - 796,55 €
Résultat d'investissement antérieur reporté -22 521,84 €

SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2025

Solde d'exécution de l'exercice	+ 16 504,41 €
Solde d'exécution cumulé	- 6 017,43 €

RESTES A REALISER AU 31/12/2025

Dépenses d'investissement	0 €
Recettes d'investissement	0 €
Solde	0 €

DEFICIT DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2025

Rappel du solde d'exécution cumulé	- 6 017,43 €
Rappel du solde des restes à réaliser	0€
Déficit de financement total	- 6 017,43 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER

Résultat de l'exercice	+ 1 319,76 €
Résultat antérieur	- 796,55 €
Total à affecter	+ 523, 21 €

Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

1) Couverture du besoin de financement de la Section d'Investissement (crédit du Compte 1068 sur B.P. 2026)	0 €
2) Affectation complémentaire en « Réserves » (Crédit du compte 1068 sur B.P. 2026)	0 €
3) Reste sur excédent de Fonctionnement à reporter au B.P. 2026 ligne 002 Report à nouveau créateur	<u>+ 523, 21 €</u>
Total	+ 523, 2 €

Votants : 11 / Pour :11

Demande de participation aux frais scolaires de la commune d'Allassac

Madame le Maire indique au Conseil Municipal qu'un enfant domicilié sur la commune de Vignols est scolarisé à l'école d'Allassac en classe ULIS.

Elle rappelle que l'article L212-8 du code de l'éducation indique qu'une commune est tenue de participer financièrement à la scolarisation d'enfant résidant sur son territoire lorsque leur inscription dans une autre commune est justifiée par des motifs tirés de contraintes liées : 3° à des raisons médicales.

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal :

- accepte les montants des participations fixées par la commune d'Allassac
Année scolaire 2023/2024 = 444,00 € par élève
Année scolaire 2024/2025= 487,10 € par élève
- charge Madame le Maire de faire procéder au règlement des sommes pour les années scolaires 2023/2024 et 2024/2025.

Votants : 11 / Pour :11

Avenant Travaux France Services :

Des avenants sont à signer pour une modification de prise en charge de travaux. Le Conseil Municipal accepte les moins-values et les plus-values suivantes et autorise Madame le Maire à signer les avenants :

	Entreprises	Montant initial HT	Avenant	Nouveau montant du marché HT
Lot 1 : Démolition	Goudal	3 887,60 €	-1129,80 €	2757,80 €
Lot 2 : Menuiseries intérieures et extérieures	Sarl Graille Didier	15 945 € (Après avenant 1)	+ 350 €	16 295 €

Votants : 11 / Pour :11

Questions diverses :

1/ La réception des travaux de France Services a eu lieu vendredi après-midi 6 mars 2026. La réouverture est prévue lundi 9 mars après-midi.

Les nouveaux horaires sont les suivants :

- Lundi : 9h-12h / 14h-17h
- Mardi : 9h-12h / 14h-17h
- Mercredi : 14h / 16h
- Jeudi : 9h-12h / 14h-17h
- Vendredi : 9h-12h
- Samedi : 9h-12h

2/ Madame le Maire explique au conseil que les samedis matin il n'y a quasiment plus de demandes d'usagers effectuées en mairie. Il est donc proposé de fermer le secrétariat de la mairie les samedis matin et de proposer une ouverture les mercredis matin. Myriam Souq, secrétaire générale de mairie, est favorable à cette modification.

Les horaires seront les suivants dès le 2 avril 2026 :

- Lundi : 9h-12h
- Mardi : 9h-12h / 13h30 -17h30
- Mercredi : 9h-12h
- Jeudi : 9h-12h / 13h30 -17h30
- Vendredi : 9h-12h / 13h30 -17h30

L'ensemble du conseil se prononce favorable à cette modification d'horaires pour s'adapter à la demande de fréquentation des usagers en semaine.

PV validé lors de la séance du Conseil Municipal du 20 mars 2026.

Le Maire : Martine SOUZY

La secrétaire de séance : Alexandra DOUSSAUD

